

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 15

Artikel: La découverte de la révalescière
Autor: Buvelot, Victor
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180823>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tion latine qui le couronne et dont il ne reste plus qu'une partie :

..... *farina tunellis Cæsare imperatore.*

Deux archéologues belges viennent d'arriver. De nombreux amateurs entourent les débris du monument et cherchent à soustraire quelque morceau curieux aux ravages des piques et des marteaux. La foule augmente à chaque instant et l'on craint que, durant la nuit, l'avidité des collectionneurs d'antiquités ne les pousse à enlever toute la partie de l'arc de triomphe qui porte l'inscription. Un grand nombre de curieux les accompagnera sans doute, et l'on redoute de graves désordres. — Espérons, cependant, que nous serons trompés dans nos prévisions et que chacun saura garder tout le calme nécessaire en si grave occurrence.

L. M.

Société des sciences naturelles.

Séance du 16 mars.

M. le docteur *Forel* donne le résumé de ses recherches sur les différents jaugeages du Rhône à Genève et sur les rapports de l'écoulement de ce fleuve avec la quantité d'eau tombée sur son bassin. M. *Forel* arrive à la conclusion que le Rhône emmène plus d'eau qu'il n'en tombe en pluie.

M. *Ch. Dufour* donne une explication de ce phénomène par le fait de la condensation de l'humidité par les glaciers. Ces derniers sont l'effet des vitres froides qui se chargent de l'humidité de l'air, et quelques expériences ont convaincu M. *Dufour* que la quantité de vapeur d'eau attirée par les glaciers doit être assez considérable pour influer sensiblement sur le volume d'eau du Rhône.

M. *Renevier* informe la Société qu'il y aura à Genève, du 31 août au 2 septembre, un congrès des géologues qui s'occupent de l'étude des Alpes.

M. le docteur *Rouge* montre une collection de photographies représentant des monstruosités assez curieuses.

M. le professeur *L. Dufour* expose un résumé d'une nouvelle brochure du baron *Liebig* sur la théorie chimique de la fermentation opposée à la théorie de M. *Pasteur*.

M. *Forel* informe la Société qu'il a découvert dernièrement un crâne de castor dans les débris de la station lacustre de Morges.

Le même rapporte le résultat de sondages thermométriques qu'il a entrepris dans le lac à différentes profondeurs. M. *Forel* a reconnu que le limon du fond du lac ne varie pas sensiblement de température, même en le tenant quelques minutes dans une chaude atmosphère, et que ce limon peut donner exactement la température profonde du lac qui est à 30^m de 5°4 c. à 75^m de 5°2 à 90^m de 5°2.

M. *Piccard* montre plusieurs cachets de cire apposés à des actes officiels; quelques-uns de ces cachets sont effacés, tandis que d'autres du même acte sont restés intacts, protégés qu'ils ont été par un rebord saillant de la cire.

M. *Forel* rapporte qu'en creusant les fondations de la nouvelle machine hydraulique à Genève, on a trouvé, à une profondeur de 6 à 8 mètres, un limon pareil à celui qu'il trouve dans le lac à une profondeur de 30^m au moins. M. *F.* en conclut que, pendant l'époque quaternaire, il n'y avait pas de courant dans cet endroit, mais bien une épaisseur d'eau dormante de 30^m au moins.

M. *Cauderay* relate plusieurs faits intéressants sur l'intelligence des corbeaux.

Serment prêté par les Conseillers de la générale commune de Fiez, et les messelliers.

(Extrait du Journal des séances de cette autorité en 1635.)

Le serment des Conseillers de la générale commune de Fiez.

Ils jureront par le nom de Dieu, d'être bon, et fidèle serviteur à leurs Excellences Nos Souverains

Seigneur des deux Illustres Etat de Berne, et Fribourg, de procurer leur honneur, profit, et avantage, et deviter leur pertes et dommage de tout leur possible, come aussi a l'Egar du Seigneur Baillif qui les represente, d'en faire de même a l'Egar de la Generale Commune, de se trouvé en Conseil toutes fois et qu'entes qu'ils seront commandé par le Gouverneur, ou par le Comandeur; de rendre leur soufrages au plus pres de leur conscience, sen supor de qui que ce soit, de tenir secret ce qui ne merite d'être revelé. De faire le tout en rondeur de bonne Conscience, tout ainsy qu'ils désirent que Dieu leur soit en aide, tant à l'heure presente qu'a la fain de leur jour, en signe de cela ils en leveront haut la main.

Serment des Gardes des Vignes.

Jureront par le nom de Dieu dêtre bon et fidelle Serviteur a L:L: EE^{es} nos Souverains Seigneurs des deux Illustres Etat de Berne, et Fribourg, de procurer leur honneur profit et avantage de tout leur pouvoir, comme aussy a l'Egar du Seigneur Baillif qui les represente, d'en faire de même a l'Egar de leur charge de Messeiller; de rapporté fidellement toutes personnes et Bêtes faisant domage tant de jour que de nuit dans les Vignes, de rendre sachant le maître a qui la Vigne appartiendra Aussy asin qu'il puisse sen faire dedomagé, de faire le tout en rondeur de Conscience, tout ainsy qu'ils desirent que Dieu leur soit en aide tant à lheure presente qu'a la fain de leur jour, en signe de cela ils leveront haut la main.

La découverte de la révolte.

POÈME

par Victor Buvelot, à Vevey.

Quel est ce voyageur, d'un panama couvert,
Arpantant à grand pas cet aride désert ?
C'est Bary du Bary dont l'ardeur sans égale
Parcourt dans tous les sens l'Afrique tropicale :
Désespéré, fiévreux, oubliant le repos,
Cherchant le Juif-errant, toujours frais et dispos,
Malgré ses deux mille ans de course sans pareille.
Du Barry supposait qu'une telle merveille
N'est pas un conte bleu, mais une vérité :
Qu'en punissant le Juif avec sévérité,
A ce pauvre vieillard Christ enseigna lui-même
Le secret de la vie en sa bonté suprême.
« Ah ! pensait-il encor, si je pouvais savoir
» Ce secret merveilleux, on ne saurait prévoir
» Quel immense avantage, avec du savoir faire,
» On pourrait retirer d'une semblable affaire ;
» Régénérer le monde est un espoir flatteur ;
» Si je réussissais, quel serait mon bonheur ! »

Huit mois auparavant il arrivait au Caire
Poussé par le désir, peut-être téméraire,
D'explorer les déserts du tropique brûlant,
Dans l'espoir d'y trouver le pauvre Juif-errant.
Car depuis bien longtemps cette grande infortune
Chez les peuples connus ne laissait trace aucune.
Que de renseignements absurdes et trompeurs !
N'obtint-il pas d'abord des Arabes menteurs !
Un seul d'entre eux, c'était un dervis respectable
Dont la véracité paraissait remarquable,
Lui dit un jour : « J'ai vu le sable des déserts
» Sous les pas du vieux Juif poudroyer dans les airs »

Ces mots au voyageur donnèrent du courage ;
Il partit sans retard pour le pays sauvage
Où nous le retrouvons courant comme un damné
Après le malheureux à marcher condamné.

Ce jour-là Du Barry debout avant l'aurore
Marchait, se reposait, et puis marchait encore :
L'espoir le soutenait, non plus vif et flatteur,
Mais comme un faible espoir bien près d'être trompeur.
Vers midi la chaleur était intolérable,
Le simoun soulevait des nuages de sable,
Quand tout-à-coup il vit, non sans étonnement,
Un vieillard s'avancer avec empressement.
Cet homme jouissait d'une verte vieillesse,
L'âge avait respecté sa vigueur, sa souplesse,
Et la besace au dos, le bâton à la main,
Il marchait devant lui, sans suivre de chemin ;
Sa calme dignité, sa barbe vénérable
Jetaient sur sa personne un charme inexprimable :
« Jeune chrétien, dit-il, abordant Du Barry,
» Depuis hier je savais te rencontrer ici :
» C'est donc toi qui viens mettre un terme à ma souffrance !
» Tu m'apportes la mort : c'est pour moi l'espérance.
» Je suis le Juif-errant, je descends de Jéhu,
» Isaac est mon nom, Nephthali ma tribu ;
» Condamné par Jésus à parcourir le monde,
» J'ai marché deux mille ans, ma misère est profonde !
» Enfin le Dieu tout bon m'a rendu le sommeil :
» Depuis quarante jours, au déclin du soleil,
» Je dors avec bonheur ; dès l'aube matinale
» Je reprends mon bâton et ma course fatale ;
» La voilà terminée en ce jour bienheureux,
» Et demain je pourrai me réveiller aux Cieux.
» L'avant-dernière nuit, un ange secourable
» Me fit voir ton image en un songe agréable.
» Il me dit : Isaac, c'est le mortel heureux
» Auquel tu livreras ton secret précieux ;
» Seul il doit le connaître et la revalescire,
» Ignorée aujourd'hui de la nature entière,
» Sera la panacée en ses habiles mains,
» Pour son propre avantage et celui des humains.
» Dieu qui punit ton crime et voit ta repentance
» Veut aussi, dans ce jour, terminer ta souffrance,
» Au sein des bienheureux il te rappellera
» Sitôt que ton secret à d'autres passera.
» Je dois donc obéir à cet ordre suprême ;
» L'ange nous portera sur la montagne même
» Où croit le fruit divin qui donne la santé
» Et peut même conduire à l'immortalité. »

A peine eut-il fini qu'on vit arriver l'ange :
Du divin, du mortel c'était un pur mélange,
Rien ne peut en donner une idée ici-bas :
On reconnaît un ange, on ne le décrit pas.
Il déploya soudain une force divine,
Il les assit tous deux sur sa puissante échine,
Et ravis, transformés, élevés dans les airs
Ils franchirent bientôt les immenses déserts ;
La mer même pour eux ne fut point un obstacle,
De ses flots courroucés admirant le spectacle,
Du Barry reconnut aux sables de ses bords
Que c'était la mer Rouge aux funestes abords.
Ils arrivent bientôt dans la haute Arabie
Que les fiers Wahabis ont choisi pour patrie ;
L'ange qui les guidait, les déposant tous deux
Sur le sommet d'un mont disparut à leurs yeux.
« C'est ici, dit le Juif, que le souverain Juge
» A caché le trésor perdu dès le déluge ;
» Sans doute, avant Noé, nos pères l'ont connu,
» S'il sont devenus vieux, c'est grâce à sa vertu.
» Regarde sous tes pieds, vois cette infime plante
» Qui recouvre le sol de sa tige rampante,
» Le voilà ce trésor, dans sa gousse est le grain
» Que l'on pile avec soin, non pour faire du pain ;
» La fermentation détruirait une essence
» Qui de cet aliment fait toute la puissance ;

» On mèle la farine avec un peu de lait,
» On la cuit lentement, voilà tout le secret. »
En achevant ces mots, il tomba sur la terre
Et son esprit s'enfuit ; ineffable mystère !
Quittant son pauvre corps il remonta vers Dieu,
Murmurant à ce monde un éternel adieu.
Ainsi mourut le Juif, plus heureux que Moïse,
Il entra rayonnant dans la terre promise.

Vers l'horizon en feu le soleil s'abaisse,
Il perdait son éclat et la nuit s'avancait ;
Du Barry profita d'un reflet de lumière,
Et creusant une fosse, il rendit à la terre
Les restes du vieillard ; puis cueillant aussitôt
Des goussettes à foison, il eut rempli bientôt
La sacoche du Juif ; sa récolte étant faite
Il se coucha sur l'herbe, et reposant sa tête
Sur son bras recourbé, sans peine il s'endormit.
L'ange qui le guettait accourut ; il le mit
Sur sa robuste épaule, et sillonnant l'espace,
Le porta dans Paris, ainsi que la besace.
Le dormeur s'éveillant de ce sommeil profond,
Fut presque épouvanté d'avoir fait un tel bond ;
Car son trésor en main, son bâton pour escorte,
Il se trouvait chez lui, couché devant sa porte.

Et dès le même jour, dans un style pompeux,
Au monde il annonçait l'aliment farineux.

Le Juif-errant n'est plus, Du Barry lui succède
Dans la possession de l'immortel remède ;
Plus heureux qu'Isaac, surtout plus fin que lui,
Avec un grand bonheur il l'exploite aujourd'hui.

Nos dernières élections ont donné à nos hommes
d'esprit l'occasion de produire leurs bons mots. En
voici quelques-uns recueillis au passage.

— Il est facile aujourd'hui d'entrer dans le conseil communal.

— Pourquoi ?

— Parce qu'il est ouvert (tout vert).

— Avez-vous remarqué que M. X., le candidat
au Grand Conseil, ne s'est pas mis en noir ?

— Oui, mais pourquoi ?

— C'est pour n'être pas en foncé.

A propos de la motion Baud.

Dans notre canton de Vaud... si beau, un Allemand ne peut pas voter communalemen, mais il paie... comme un Allemand.

EMPRUNT D'AUTRICHE ANNÉE 1864

Tirage du 15 avril 1870.

800 obligations obtiendront 409,900 florins.

PRIME PRINCIPALE 220,000 FLORINS.

LA MOINDRE PRIME EST DE 160 FLORINS.

Pour participer à ce tirage

Une demi-obligation coûte 6 fr.

Une obligation coûte 11 fr.

Dix obligations coûtent 100 fr.

Envoi franco de la liste des numéros sortis.

Agence de publicité Vérésoff & Garrigues, place Bel-Air, à Genève.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD ET DELISLE.